

**C'est un décret adopté en catimini qui pour l'instant n'a pas (encore) fait grand bruit. Publié le 31 octobre dernier au Journal Officiel, il prévoit la diminution de 1,4% du montant des indemnités journalières versées par la Sécurité sociale à une salariée pendant son congé maternité. L'idée est de faire économiser 70 millions par an. Les femmes, variables d'ajustement du budget de la sécurité sociale ? Caroline de Haas est la porte-parole du réseau militant « Osez le féminisme ! ». Interview coup de gueule.**

**En quoi consiste concrètement ce décret publié le 31 octobre dernier au Journal officiel ?**

L'objectif, c'est de faire des économies pour la Sécurité sociale. Avec ce décret, on a notamment trouvé le moyen d'en faire sur le dos des femmes. A partir du 1<sup>er</sup> décembre 2010, le calcul des indemnités journalières va se faire sur 365 jours contre 360 auparavant. C'est un bête exercice comptable qui va entraîner une diminution du montant de ces indemnités. Ça peut paraître peu mais on rogne encore un peu plus sur le peu que gagnent les femmes. C'est par ailleurs contradictoire avec une autre mesure adoptée par le gouvernement qui s'est félicité récemment de prendre en compte des indemnités journalières du congé maternité dans le calcul des pensions de retraites des femmes.

**Les femmes sont-elles victimes de la chasse aux économies du gouvernement ?**

Elles ne sont pas les seules victimes car le décret concerne également les indemnités en cas d'accident du travail ou de maladie. Mais dans le cas des femmes, elles sont déjà plus particulièrement touchées par la précarité. Ce sont elles qui sont le plus concernées par les contrats précaires, par les temps partiels et par les salaires inférieurs au SMIC. Dès que l'on fait diminuer la solidarité collective, elles sont donc directement touchées. Il ne faut pas oublier que le congé maternité est déjà une période de grande fragilité statutaire : c'est une période qui n'est pas encore totalement acceptée par les entreprises, certaines femmes risquent leur emploi, d'autres sont carrément licenciées. Et en plus, on veut leur baisser leurs indemnités ! On rajoute de l'inégalité à de l'inégalité.

**Quel message voulez-vous faire passer aujourd'hui ?**

Il faut que le gouvernement retire ce décret et qu'il aille trouver de l'argent ailleurs. Je n'arrive pas à croire qu'il est esseulé économiquement au point d'aller taper dans le porte-monnaie de celles qui subissent déjà des inégalités au quotidien. Il y a derrière tout cela un problème d'indécence et de mesquinerie.

Propos recueillis par Claire Hache Le 15/11/2010